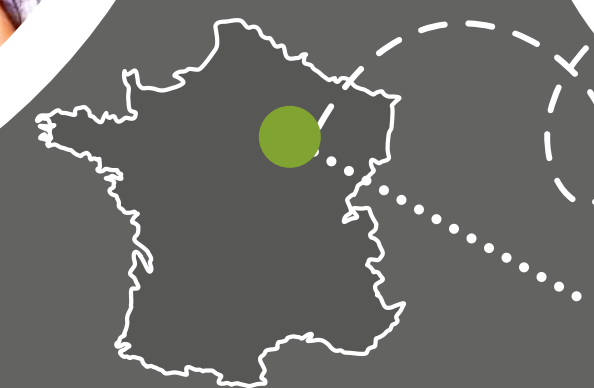


“
DONNEZ DU SENS
À VOTRE TAXE
D'APPRENTISSAGE !
”



“
TAXE
D'APPRENTISSAGE
2022
”



Marne

- Reims
- Epernay

L'Association Papillons Blancs en Champagne œuvre depuis bientôt 70 ans pour offrir une réponse adaptée tout au long de la vie aux personnes déficientes intellectuelles, polyhandicapées et/ou atteintes de troubles envahissants du développement.

NOUS CONTACTER

Association Papillons Blancs en Champagne

- 📍 136 rue Georges Charpak 51430 Bezannes
- ✉ taxeapprentissage@pbchampagne.org
- ☎ 03 26 06 57 05
- @ www.pbchampagne.org

NOS ÉTABLISSEMENTS HABILITÉS À PERCEVOIR LA TAXE :

✉ taxeapprentissage@pbchampagne.org

ESAT LES ATELIERS DE LA FORÊT

12 rue Joseph Cugnot
51430 TINCHEUX
Tél : 03 26 04 62 27
N° SIRET : 775 612 716 00115

IME LA SITTELE

16 Cours Marc Wawrzyniak
51100 REIMS
Tél : 03 26 85 41 86
N° UAI : 0511635A

ESAT LES ATELIERS DE LA FORÊT

Chemin des Gravettes
51220 POUILLON
Tél : 03 26 05 43 80
N° SIRET : 775 612 716 00107

IME GENEVIÈVE CARON

10 Avenue Maréchal Foch
51200 EPERNAY
Tél : 03 26 54 08 62
N° UAI : 0511735J

ESAT LES ATELIERS DE LA VALLÉE

7 rue de la Noue Saint Nicolas
51530 MARDEUIL
Tél : 03 26 51 88 54
N° SIRET : 775 612 716 00289

PERMANENCE DU JARD

136 rue Georges Charpak
51430 BEZANNES
Tél : 03 26 06 57 05
N° SIRET : 775 612 716 00347



NOUS CHOISIR COMME BÉNÉFICIAIRE

SOUTENEZ-NOUS VIA LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2022 !



TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

0.68% de votre masse salariale brute 2021
(0.44% pour l'Alsace Moselle)

QUOTA

87%

de votre taxe versée à
votre OPCO de branche

"BARÈME" OU SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

13%

de votre taxe versée en
direct aux établissements
de votre choix



Adressez votre versement avant le **31 mai 2022**.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Nos établissements sont
éligibles au versement de
la taxe d'apprentissage !

Cela NOUS permet de

- Qualifier et former des personnes en situation de handicap pour faciliter et maintenir leur accès à l'emploi.
- Acquérir du matériel et des équipements nécessaires au développement de l'apprentissage professionnel.
- Développer des formations adaptées aux métiers d'aujourd'hui et de demain.

Cela VOUS permet de

- Soutenir l'égalité des chances des personnes en situation de handicap.
- Contribuer à l'insertion professionnelle de personnes en situation de handicap.
- Pérenniser une image d'entreprise socialement responsable.





C'est AUSSI...

- Acquérir de nouvelles compétences dans nos secteurs d'activité en développement (blanchisserie, légumerie...)
- Accompagner les jeunes dans des démarches certifiantes et diplômantes (Certificat de taille, CACES, Reconnaissance et Validation des Acquis de l'Expérience...)

COMMENT VERSER À L'ASSOCIATION ?

Vous remplissez le bordereau prévu à cet effet (disponible sur demande et sur notre site internet : www.pbchampagne.org - 03.26.06.57.05)

Vous effectuez votre versement :

- Par virement bancaire 
- Par carte bancaire 
- Par chèque bancaire 
- Par Helloasso 

A l'issue du versement, nous vous ferons parvenir votre reçu fiscal libératoire.